



CAB/RT/2020



N° 23-2020  
Avril 2020

PREFET  
ADMINISTRATEUR  
SUPERIEUR,  
CHEF DU TERRITOIRE  
DES ILES  
WALLIS ET FUTUNA

# La lettre de l'Et@ et du Territoire des îles Wallis et Futuna



COVID-19

## KUA TOE LILIU KITE MAHANI TE FEFOLAU'AKI ITE VAHA O 'UVEA MO FUTUNA

'E mole toe fakagatagata atu anai 'ia te fefaifolau'aki a te vakalelē 'iā vaha o 'Uvea mo Futuna pea 'e mole toe fai anai mo ni sivi fakatōketā ki te kau pasese, kā 'e fakatokaga atu e te Lopitalí ke hoko atu ai pē te faka'apa'apa'i o agafai puipuumahaki ne'e kua tufaki atu.



KOLONAVILUSI : faka'apa'apa'i teu agafai ote mahaki mo 'ou puipui pea mo puipui ai te haha'i



Fanofano  
teu nima



Tale pe'e mafatua  
ki tou fasiga nima



Faka'auga'i te'u  
musuala pepa



Tau alofa mama'o  
Tapu te uma



Faka apa'apa tau vaha  
meta katoa mo he tahi



U'ufi tou gutu  
mo ka ke mahaki



Ce document peut être téléchargé sur le site internet :

<http://www.wallis-et-futuna.gouv.fr/Publications/La-lettre-de-l-Etat-et-du-Territoire-des-iles-Wallis-et-Futuna/2020/Avril-2020>

**LA LETTRE D'INFORMATION DES SERVICES DE L'ÉTAT  
ET DU TERRITOIRE DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA- 30/04/2020**

**N° 23-2020  
AVRIL 2020**

**Vol retour pour Métropole, jeudi 02 avril 2020**

L'Administration supérieure communique :

Le vol Aircalin Wallis / Nouméa du 02 avril ne concernait que les passagers résidents en métropole souhaitant organiser leur retour.



Le Gouvernement de Nouvelle-Calédonie travaille actuellement sur le retour de ses ressortissants.

**INFO COVID-19 Tests négatifs \_ Maintien des vols boursiers**

A l'occasion de l'EVASAN organisée le mardi 31 mars, 5 prélèvements ont été effectués. Ils se sont tous révélés négatifs.

Suite aux résultats des prélèvements, les vols boursiers ont bien eu lieu Jeudi 02 et Samedi 04 avril.

La répartition des passagers sur les vols a été communiquée aux différents responsables.

**Aucun passager sur le vol international du jeudi 02 avril 2020**

L'Administration supérieure communique :

Suite aux informations reçues par l'Administration supérieure, quant aux conditions d'organisation du vol du 02 avril, il a été précisé que celui-ci n'a embarqué aucun passager ni à l'aller, ni au retour.



**Le vol CARGO fret Noumea-Wallis du jeudi 02 a été reporté au vendredi 03 avril**

L'Administration supérieure communique :

Le vol Aircalin cargo fret Nouméa / Wallis initialement prévu le 02 avril a été décalé au vendredi 03 avril.

Arrivée prévue à Hihifo à 13h50.

Son départ était programmé à 15h30.

Aucun passager n'a été embarqué, ni à l'aller, ni au retour.

COVID-19

## CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver très régulièrement  
les mains**



**Tousser ou éternuer  
dans son coude**



**Utiliser un mouchoir  
à usage unique et le jeter**



**SI VOUS ÊTES MALADE  
Porter un masque  
chirurgical jetable**

**Vous avez des questions  
sur le coronavirus ?**



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](http://GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS)

**Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage**



Se laver les mains  
très régulièrement



Tousser ou éternuer  
dans son coude



Utiliser des mouchoirs  
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,  
éviter les embrassades



Porter un masque quand  
on est malade

FICHE DE PROCÉDURE  
MANUTENTION COMMERCIALE AÉROPORTUAIRE  
AÉROPORT HIHIFO DE WALLIS ET FUTUNA

**Déclinaison des précautions sanitaires concernant les manutentions opérées pour les marchandises relevant du fret aéroportuaire.**

**Procédure aéroportuaire :**

Procédure de manipulation valable dans tous les cas de figure, quel que soit le degré d'urgence afin de délester les soutes de l'appareil au regard de la réglementation aérienne (SEAC, compagnie aérienne).

a/ le responsable d'ACI monte dans la cabine si nécessaire avec les équipements de protection individuels (masque, gants), et maintient la distance de 1m avec les personnels navigants

b/ prise de possession des EPI par les assistants manutentionnaires en escale, qui montent dans les soutes et déchargent/manipulent les containers

c/ déchargement des containers de l'avion afin de les déposer dans le local fret

d/ la douane ainsi que les services sanitaires (BIVAP) équipés d'EPI, vérifient les marchandises et visent les documents nécessaires à la mainlevée du fret

e/ fermeture du local fret côté piste et ouverture côté ville

f/ enlèvement du fret médical et des denrées périssables (ADS, Général Import )

g/ le personnel navigant Aircalin est autorisé à descendre de l'avion pour se rendre uniquement en zone fumeur côté piste ( interdiction de rentrer dans les bâtiments).

h/ 24 heures après, enlèvement du reste de la marchandise stocké dans le local fret par les différents destinataires avec EPI ( Général Import, SPT, Divers).

# N° 23-2020 AVRIL 2020

## FICHE DE PROCÉDURE, Inter-actions portuaires navires et acconages ports de Wallis et Futuna

Déclinaison des tâches chronologiques des précautions sanitaires dans le cadre des tournées mensuelles du navire commercial Southern Pearl.

1/ Procédures réglementaires préalables :

Contrôle exhaustif de l'ensemble des documents préalablement communiqués par voie électronique aux services concernés (ADS, Douanes, SAMPPB, SWFT, PDL, Général Import, Gendarmerie) : avis d'arrivée, déclaration maritime de santé, certificat d'exemption de contrôle sanitaire, liste des membres d'équipage, liste des escales précédentes et à venir, demande de clearance « libre pratique », manifeste, etc.

2/ Données sanitaires

Les marchandises conditionnées en conteneurs sont considérées « sous scellé » (Cut-off) 6 jours avant l'arrivée du navire à Mata'utu. Soit 4 jours d'immobilisation aux ports de Suva ou Lautoka (Fidji) + 2 jours d'acheminement. La manutention ne comporte, de ce fait, aucune préconisation sanitaire particulière.

Selon information du commandant du Southern Pearl, l'équipage du navire n'a pas été remplacé depuis début mars 2020, et ce jusqu'au 20 avril 2020 selon procédure intrinsèque.

3/ Entrée du lagon et accostage :

Suivant la procédure habituelle, l'entrée du navire dans le lagon est assurée par le pilote Petelo VAISALA jusqu'à l'amarrage sur le quai de Mata'utu avec procédure identique sur le quai de Leava.

Un arrêté préfectoral portant obligation de respecter les mesures de confinement au titre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 détaille les mesures spécifiques de protection individuelle au pilote maritime et au commandant du navire.

L'amarrage du navire nécessite l'intervention des lamaneurs dotés d'équipements de protection individuels (EPI) pour la manipulation des dites amarres.

Installation de dispositifs anti-rats sur les amarres.

4/ Mise à disposition de la zone de débarquement du navire :

4-1/ le personnel de la société d'acconage concernée n'est pas autorisé à intervenir et reste à distance (hors lamaneurs),

4-2/ l'équipage du Southern Pearl met en place l'échelle de coupée, désarrime les containers, active les grues de bord,

4-3/ l'équipage du Southern Pearl est mis en confinement dans les cabines du navire avec vérification ADS/AdSup,

4-4/ port d'équipement de protection individuel obligatoire pour l'accès aux installations telles que l'échelle de coupée, les grues et leurs postes de commande, les gardes-corps et tout autre élément d'accès nécessaires à l'intervention du personnel acconier, en respectant la distanciation nécessaire,

4-5/ un représentant de l'ADS (avec EPI) monte à bord et contrôle notamment le « Medical logbook » du navire, et, le cas échéant d'autres éléments comme l'état de santé de l'équipage qu'il peut être amené à interroger,

4-6/ après l'autorisation de libre pratique de l'agent de l'ADS, le personnel de la société d'acconage est autorisé à embarquer pour intervention,

4-7/ vérification SWFT/AdSup/GTA/SAMPPB à chaque prise de service du personnel de la société d'acconage et du maintien en confinement de l'équipage. Vérification renforcée par vidéo-protection permanente de la zone portuaire,

4-8/ après fin d'intervention de la société d'acconage et libération de la zone d'intervention, l'équipage du Southern Pearl est autorisé à quitter les cabines du navire et à intervenir pour sécuriser les containers et effectuer toutes les actions habituelles de désamarrage.

4-9/ dès finalisation des diverses interventions, l'équipage retourne dans les cabines avant que le pilote maritime reprenne son service (uniquement à Mata'utu)

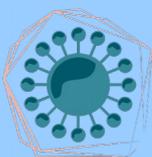
**Accostage du ravitailleur Southern Pearl, vendredi 03 avril 2020**

Ce vendredi 03 avril à 7h00, le Préfet Thierry QUEFFELEC en présence de la chefferie d'Uvea, Fotu'atamai, Faipule, Tu'i Mata-Utu, ont assisté à l'accostage du navire commercial Southern Pearl au port de Mata-Utu, Wallis.

Comme indiqué par le Préfet, les procédures de sécurisation "Inter-actions portuaires, navires et acconages" face au COVID-19 ont bien été respectées.  
(Fiche de procédure : Déclinaison des tâches chronologiques des précautions sanitaires dans le cadre des tournées mensuelles du navire commercial Southern Pearl).



**INFO COVID-19 Tests négatifs**



**CORONAVIRUS**  
Covid-19

L'Administration Supérieure communique : A l'occasion des 3 EVASAN organisés vendredi 03 avril, les 8 prélèvements qui avaient été effectués ont pu être envoyés au laboratoire d'analyse.

Ils se sont tous révélés négatifs.

**Communiqué du Vice Rectorat : Report de la rentrée scolaire des vacances de Pâques**

Afin de garantir les meilleures conditions possibles, sociales et pédagogiques, la rentrée scolaire est reportée au lundi 20 avril 2020 pour tous les élèves du 1er et 2d degré, compte tenu notamment du retour tardif des élèves Futuniens dans leur île pour les vacances et de l'organisation des fêtes de Pâques.

## 6 QUESTIONS SUR LE CORONAVIRUS

### C'EST QUOI ?

Un virus **très contagieux** qui circule en ce moment dans plusieurs pays du monde. C'est un microbe, donc absolument invisible à l'œil nu.

### COMMENT ÇA S'ATTRAPE ?

Tu peux l'attraper si une **personne malade éternue ou tousse près de toi sans se protéger la bouche**. Le virus peut aussi rester plusieurs heures sur des objets. Si tu l'attrapes, ne t'inquiète pas, on s'occupera de toi jusqu'à ce que tu sois guéri.

### COMBIEN DE TEMPS ÇA DURE ?

En général, les personnes malades guérissent **en quelques jours avec du repos et un traitement**. Pour mieux se protéger du virus, il faut que l'on reste tous à la maison pendant au moins deux semaines.

### ÇA FAIT QUOI ?

Le coronavirus fait **tousser, éternuer**, il donne **de la fièvre, de la fatigue** et peut parfois provoquer des **difficultés à respirer**.



PRÉFET  
DES ÎLES WALLIS  
ET FUTUNA

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Coronavirus COVID 19

### Comment me protéger et protéger les autres ?



- 1** Lave-toi les mains avec du savon, très régulièrement.



- 2** Tousse et éternue dans le pli de ton coude ou dans un mouchoir et loin de tes amis.



- 3** Utilise un mouchoir en papier pour te te moucher et jette-le à la poubelle.

- 4** Évite de toucher ta bouche, ton nez et tes yeux.



- 5** Respecte une distance de 1 mètre (2 grands pas) entre toi et les autres.

## N° 23-2020 AVRIL 2020

### Une rotation aérienne Nouméa-Wallis-Nouméa est prévue le 10 avril 2020

L'Administration Supérieure communique :

Une rotation aérienne Air Calédonie Nouméa/Wallis/ Nouméa a été programmé le vendredi 10 avril.

Le vol SB340 Nouméa-Wallis, départ prévu à 12h00, est arrivé à Wallis à 15h50.

Ce vol n'a acheminé que du fret et aucun passager.

Le vol retour SB341 Wallis-Nouméa, départ prévu à 17h20, a embarqué depuis Wallis d'une part des passagers à destination de métropole et d'autre part des personnes ayant leur résidence permanente en Nouvelle Calédonie. Chaque personne figurant sur la liste des passagers autorisés devaient être détentrice de l'autorisation sanitaire délivrée par l'Agence de santé, réclamée par l'autorité de destination.

### Évacuation sanitaire mercredi 15 avril 2020 au matin

L'Administration supérieure communique qu'une autre évacuation sanitaire en urgence pour Nouméa, par vol d'Air Alizé, a été organisé mercredi 15 avril 2020 au matin.

L'Administration supérieure travaille en relation étroite avec l'Agence de santé pour continuer à assurer les évacuations sanitaires urgentes.



### Communiqué de l'Agence de santé de Wallis et Futuna du 16 avril, Avis du Conseil scientifique de l'Agence de Santé sur l'état sanitaire du territoire de Wallis et Futuna concernant le COVID-19

Après une surveillance syndromique depuis le 16 mars 2020, date du dernier vol AIRCALIN vers Wallis, le Conseil scientifique de l'Agence de santé constate l'absence de cas clinique caractéristique du COVID-19 sur le territoire de Wallis et de Futuna.

Au cours de cette période, l'ensemble des tests de diagnostic biologique RT-PCR COVID-19, réalisés sur des patients symptomatiques, se sont révélés négatifs.

Le Conseil scientifique de l'Agence de santé considère donc qu'il n'y a, à ce jour aucune preuve de la circulation du Coronavirus sur les îles de Wallis et de Futuna.

En conséquence, les vols entre Wallis et Futuna n'ont plus à faire l'objet d'une limitation et d'un contrôle médical des passagers pour des raisons sanitaires.

L'Hôpital de SIA à Wallis et l'Hôpital de KALEVELEVE à Futuna pourront reprendre leur activité normale.

En revanche, l'Agence de santé recommande le maintien des mesures barrières et une quatorzaine préventive stricte pour les arrivants sur le territoire, avec dépistage du COVID-19.



**La desserte aérienne inter-îles et les mesures de restriction mises en place sont levées**

L'arrêté n° 2020-171, relatif à la desserte aérienne inter-îles dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19, est abrogé et les mesures de restriction mises en place sont levées.

L'avis du conseil scientifique de l'agence de santé sur l'état sanitaire du territoire de Wallis et Futuna concernant le COVID-19, en date du 16 avril 2020 qui aboutit au constat de l'absence de preuve de la circulation du coronavirus sur le territoire des îles Wallis et Futuna ;

Considérant que l'absence de preuve de la circulation du coronavirus sur le territoire des îles Wallis et Futuna, après plus d'un mois de surveillance sanitaire telle que constatée par le conseil scientifique de l'agence de santé dans son avis du 16 avril 2020, est de nature à permettre une reprise régulière de la desserte aérienne inter-îles.

Considérant qu'une organisation sécurisée sera créée afin que tout nouvel entrant sur le territoire des îles Wallis et Futuna puisse y séjourner dans le cadre d'une mise en « quatorzaine » stricte, empêchant ainsi la propagation du virus.

Considérant que tout nouvel avis du conseil scientifique de l'agence de santé constatant la présence d'un risque épidémique avéré amènera le Préfet à prendre à nouveau des mesures de protection venant encadrer la desserte aérienne inter-îles.

Arrêté n°2020-222 du 17 avril 2020 portant abrogation de l'arrêté n°2020-171 relatif à la desserte aérienne inter-îles dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 est disponible en cliquant ci-dessous :

<http://www.wallis-et-futuna.gouv.fr/Actualites/COVID-19-La-desserte-aerienne-inter-iles-et-les-mesures-de-restriction-mises-en-place-sont-levees>

## KUA TOE LILIU KITE MAHANI TE FEFOLAU'AKI ITE VAHA O 'UVEA MO FUTUNA

'E mole toe fakagatagata atu anai 'ia te fefaifolau'aki a te vakalelē 'iā vaha o 'Uvea mo Futuna pea 'e mole toe fai anai mo ni sivi fakatōketā ki te kau pasese, kā 'e fakatokaga atu e te Lopitalí ke hoko atu ai pē te faka'apa'apa'i o agafai puipui mahaki ne'e kua tufaki atu.



KOLONAVILUSI : faka'apa'apa'i teu agafai ote mahaki mo 'ou puipui pea mo puipui ai te haha'i



Fanoifano  
teu nima



Tale pē'e mafatua  
ki tou fasiga nima



Faka'auga'i te'u  
musuala pepa



Tau alofa mama'o  
Tapu te uma



Faka'apa'apa tau vaha  
meta katoa mo he tahi



U'ufi tou gutu  
mo ka ke mahaki

**Évacuation sanitaire urgente lundi 20 avril 2020 au matin**

L'Administration supérieure communique qu' une autre évacuation sanitaire en urgence pour Nouméa, par vol d'Air Alizé, a été organisé lundi 20 avril 2020 au matin.

L'Administration supérieure travaille en relation étroite avec l'Agence de santé pour continuer à assurer les évacuations sanitaires urgentes.



**Communiqué Agence de santé du 20/04/2020**

Consultations de patients dans les dispensaires de l'Agence de santé à Wallis

Depuis le 20 avril, l'Hôpital de SIA à Wallis a repris son activité normale.

En revanche, l'Agence de santé maintient durablement la programmation des rendez-vous dans les dispensaires de Wallis.

Pour tous les rendez-vous de consultation, il convient de contacter au préalable le secrétariat médical de chaque dispensaire aux numéros de téléphone suivant :

- Dispensaire de Hahake : Tel : 72 07 23
- Dispensaire de Mua : Tel : 72 27 74
- Dispensaire de Hihifo : Tel : 72 20 34

« Vakai mahaki ite 'u fale mahaki faka palokia.

O kamata atu ite ahonei, kote lopitali o Sia e na toe too tanatou gaue mahani.

Kae kote lopitali o Sia e na taofi aipe te faka tu'utu'u ae kite to'o felavei vakai mahaki mote toketa ite 'u fale mahaki o Uvea nei.

Kite'u felavei vakai mahaki, e feala keke faka lavelave o paui kite 'u pilo taki tahi ote fale mahaki kite'u numelo 'aeni :

- Fale mahaki o Hahake : Tel : 72 07 23
- Fale mahaki o Mua : Tel : 72 27 74
- Fale mahaki o Hihifo : Tel : 72 20 34 »

**Vol d'Air Alizé mardi 28 avril 2020 après-midi  
afin d'amener du matériel urgent pour les dialysés**

L'Administration supérieure communique qu' un vol d'Air Alizé a été organisé par l' ATIR mardi 28 avril 2020 en début d'après midi, afin d'amener du matériel urgent pour les dialysés.

## Informations, recommandations & mesures sanitaires

Depuis janvier 2020, une épidémie de Coronavirus COVID-19 (ex 2019-nCoV) s'est propagée depuis la Chine. Retrouvez toutes les réponses officielles aux questions que vous vous posez sur ce qu'est le Coronavirus COVID-19 et les recommandations pour votre santé et vos voyages sur la plateforme mise à jour tous les jours :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Face aux infections respiratoires, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

- Se laver les mains régulièrement.
- Tousser ou éternuer dans son coude.
- Utiliser des mouchoirs à usage unique.
- Porter un masque quand on est malade.
- Il est conseillé d'éviter les poignées de main et les embrassades
- Distanciation sociale d'un mètre

## Ko te'u logo, kote'u faka tokaga, mote'u tu'utu'uni kite mahaki kolonavilusi

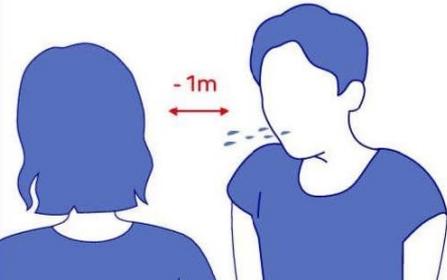
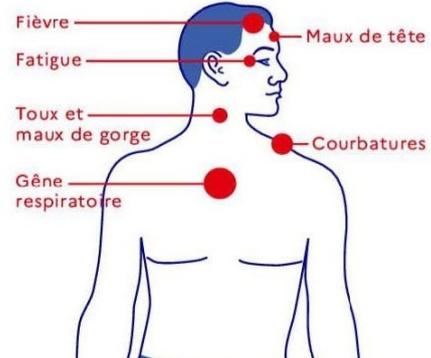
Talu mai sanualio 2020, kote mahaki ote kolonavilusi covid-19 ne'e mafola mai Siaina.

Koutou ma'u anai te'u tali fakamo'oni kite'u fehui ae koutou fai kite'u tu'uni tu'uni ote mahaki kolonavilusi kite pasina neti ote Pule'aga Falani e faka fo'ou ite aho fuli :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

KOLONAVILUSI : faka'apa'apa'i teu agafai ote mahaki mo 'ou puipui pea mo puipui ai te haha'i :

- Fanofano teu nima
- Tale pe'e mafatua ki tou fasiga nima
- Faka'auga'i te'u musuala pepa
- U'ufi tou gutu mo ka ke mahaki
- Tau alofa mama'o , Tapu te uma
- Faka apa'apa tau vaha meta katoa mo he tahi

<p><b>COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?</b></p>  <p>Lavez-vous très régulièrement les mains</p> <p>Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir</p> <p>Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le</p> <p>Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades</p>	<p><b>COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ?</b> (09/03/2020)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Par la projection de gouttelettes</li><li>• Face à face pendant au moins 15 minutes</li></ul> 	<p><b>QUELS SONT LES SIGNES ?</b></p>  <p>Fièvre</p> <p>Fatigue</p> <p>Toux et maux de gorge</p> <p>Gêne respiratoire</p> <p>Maux de tête</p> <p>Courbatures</p>
---	--	---